**Zeitschrift:** Défis / proJURA

**Herausgeber:** proJURA **Band:** - (2015)

Heft: 1

Artikel: Christine Bühler, la paysanne politicienne : "Agricultrice est une

profession féminine et moderne"

Autor: Petermann, Aline / Bühler, Christine

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-823932

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

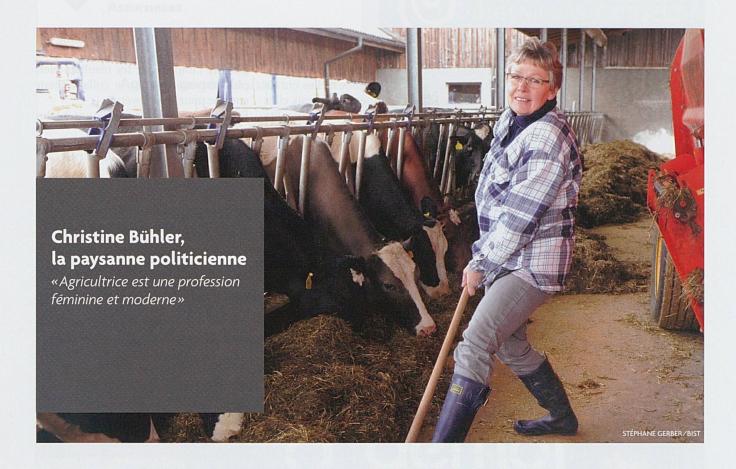
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Nommée Femme suisse de l'année en 2013, Christine Bühler a franchi le Röstigraben par amour.

Installée à Tavannes, elle s'engage depuis plusieurs années pour valoriser le rôle des paysannes sur la scène politique.

# - Décrivez-nous la journée type d'une agricultrice en 2015.

Cela dépend du type de production. Dans une exploitation avec production laitière, le travail débute à 5 h 30. Entre 7 h 30 et 8 h 30, le déjeuner est servi. Ensuite il y a des questions d'organisation à régler par téléphone. La préparation du fourrage et les soins au bétail nous occupent jusqu'à midi. Après dîner, de 13 h 30 au soir, le programme varie selon les saisons et la météo: travaux aux champs, réparations, tâches administratives, pose de clôtures. Après la traite du soir, nous terminons notre journée de travail entre 18 h 30 et 19 h.



 L'année passée était l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Qu'est-ce que cela a signifié pour vous? Pouvoir donner un visage, enfin plusieurs, à l'agriculture, qui n'est pas seulement portée par les agriculteurs, mais par toute leur famille. Lorsqu'un domaine est en possession d'une famille, son exploitation est aussi plus durable; en effet, la famille a tout intérêt de la conserver pour les générations suivantes.

- En 2013, vous êtes devenue la première femme à la vice-présidence de l'Union suisse des paysans, une première en 117 ans d'existence de l'USP. Pourquoi vous? Est-ce que le fait de parler suisse allemand a été déterminant?

Je ne sais pas. Il est vrai que le fait de parler allemand est commode, mais le français est aussi important. Il faut être passionnée et savoir convaincre.

# – Qu'y faites-vous? Quelle touche y apportez-vous?

Je m'engage avec Swiss Tavolata (des paysannes font découvrir leur cuisine avec leurs produits). Par ce biais, les paysannes ont des perspectives de développer leur propre business. J'ai à cœur de montrer qu'être agricultrice est une profession féminine et moderne, dont je suis fière.

 En 2013 toujours, vous avez reçu le Swiss women's award, qui récompense des femmes qui montrent l'exemple dans leur vie professionnelle.
En quoi ce genre de récompenses fait avancer la cause des femmes?

Cela les met sur le devant de la scène, et valorise leur profession aux yeux de l'opinion publique. J'ai prouvé que le rôle des paysannes dans les exploitations agricoles est important. Elles méritent d'être soutenues.

– Vos filles ont choisi des voies autres que la paysannerie. Une déception?

Non. A mes yeux, il est essentiel qu'elles soient heureuses du choix qu'elles ont fait et qu'elles soient capables de mener leur vie.

 L'agriculture suisse vit de grands changements structurels, qui se sont accélérés depuis une vingtaine d'années. Existe-t-il une grande solidarité entre familles d'agriculteurs?

Entre voisins, la concurrence est rude pour obtenir des terrains, mais en cas de besoin, la solidarité est forte.

Votre plus grand défi jusqu'ici?
De parler en public, d'être confrontée à des avis opposés et de trouver les bons

mots pour défendre l'avis de l'agriculture et des paysannes en particulier.

### - Votre prochain défi?

Prendre chaque jour comme il vient. Pour le reste, je ne suis pas prophète.

Propos recueillis par Aline Petermann

### **Bio express**

Christine Bühler est née le 3 juillet 1959, à Oschwand (BE). Elle suit une formation d'aide familiale, avant d'obtenir son brevet de paysanne, à 30 ans. Mariée à Jean-Pierre, elle vit à Tavannes dans une exploitation qui produit avant tout de la volaille et du lait. Elle est mère de trois filles adultes. Christine Bühler est présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) depuis 2011. En 2013, elle est devenue vice-présidente de l'Union suisse des paysans (USP) et a été Femme suisse de l'année

Durant ses loisirs, elle aime jardiner et marcher «pour admirer la nature, trouver le calme et la détente». Un rêve? Un voyage avec le Transsibérien.

## Femmes cadres: l'administration cantonale a empoigné le dossier

L'Etat jurassien, par la voix de son chef des ressources humaines, Patrick Wagner, indique «ne pratiquer aucune ségrégation salariale, quelle qu'elle soit, et donc aucune différence formelle n'est faite en matière de salaire entre hommes et femmes».

Le nouveau système d'évaluation des fonctions du personnel de l'Etat va dans le sens d'une plus grande égalité salariale entre hommes et femmes et d'une transparence accrue. Les critères d'évaluation sont liés aux exigences, aux charges intellectuelles, psychosociales, physiques et de responsabilité de la fonction.

S'agissant des postes à responsabilité, l'Etat comptait 27% de femmes cadres à fin 2012 (dernière statistique disponible). L'une des explications de ce faible pourcentage réside, selon le Service du personnel, dans le fait que plus l'on grimpe dans la hiérarchie et plus les postes disponibles sont des emplois à plein temps auxquels s'intéressent davantage les hommes que les femmes en raison d'un partage des tâches familiales encore très traditionnel. La proportion s'inverse entre hommes et femmes concernant les postes avec un taux d'occupation de moins de 25%.